



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monite
belge



23148310

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

09 NOV. 2023

**DIVISION MONS
Greffe**

N° d'entreprise : **0475 697 304**

Nom

(en entier) : **L'ELIXIR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **7080 Frameries, Route de Bavay 56**

Objet de l'acte : Démission - nomination

EXTRAIT DES RÉSOLUTIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 3 NOVEMBRE 2023

(1) L'actionnaire unique prend acte de la dissolution sans liquidation l'administrateur unique de la Société, à savoir EQSO SA (ayant son siège à 7080 Frameries, Route de Bavay 56, avec numéro d'entreprise 0888.125.862) et ceci avec effet le 30 juin 2023. Le mandat d'administrateur de EQSO SA a dès lors pris fin ce même jour.

(2) L'actionnaire unique décide de nommer EQSO SRL (ayant son siège à 7080 Frameries, Route de Bavay 56, avec numéro d'entreprise 0779.753.108), qui désigne Madame Anne-Sophie Marsin comme représentant permanent, comme nouvel administrateur unique de la Société pour une durée indéterminée et ceci avec effet le 30 juin 2023.

(3) L'actionnaire unique décide de confier tout pouvoir à Me Frederic Deltour, Me Tom Wera et Me Madeleine Robyns ou tout autre avocat ou collaborateur du cabinet LMBD, établi à 1170 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 177/7, et à la société B-Docs, dont les bureaux sont établis à 1000 Bruxelles, rue du Taciturne 27, ainsi que ses administrateurs et ses employés, dont Hanane Mejdoubi et Carmen Theunis, avec le droit d'agir seul, et avec pouvoir de substitution, afin de remplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre des décisions prises ci-dessus à n'importe quel guichet entreprise, le Moniteur belge et/ou la Banque Carrefour des Entreprises, et de manière plus générale, en vue de faire tout ce qui est nécessaire ou simplement utile en vue de mettre en œuvre les décisions ci-dessus.

Tom Wera
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/11/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).